



COMMUNIQUE DE PRESSE :

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 18 avril 2025

Menaces de mort ciblées contre le président de SEA PROTECTION CONSERVATION SOCIETY : des mesures de sécurité exceptionnelles mises en place

La SEA PROTECTION CONSERVATION SOCIETY tient à informer le public et ses partenaires qu'elle a récemment été la cible d'actes graves et coordonnés de menaces de mort.

Des lettres anonymes, contenant des messages de menace explicites accompagnés de munitions, ont été adressées à plusieurs de nos sièges sociaux. Le président de l'organisation était spécifiquement visé dans ces courriers. Ces actes inacceptables constituent une tentative claire d'intimidation à l'encontre de notre engagement en faveur de la protection des océans et de la vie marine.

Des incidents similaires ont été signalés dans plusieurs pays, notamment :

Royaume-Uni

Irlande

Pays-Bas

Écosse

France

États-Unis : Los Angeles, New York, Washington D.C.

Face à la gravité de ces actes, notre département juridique, en coordination étroite avec nos avocats internationaux, a immédiatement déposé une plainte contre X. Une enquête est en cours, et nous coopérons pleinement avec les autorités compétentes dans chaque pays concerné.

Par mesure de précaution et pour garantir la sécurité de nos membres, collaborateurs et bénévoles, nous avons renforcé les dispositifs de sécurité autour de tous nos sièges sociaux et antennes. Notre division interne, SEA PROTECTION SECURITY, a été mobilisée. Des agents formés, et légalement armés, seront

désormais présents sur chaque site stratégique afin de prévenir tout acte malveillant.

La SEA PROTECTION CONSERVATION SOCIETY reste plus que jamais déterminée à poursuivre sa mission. Aucune menace ne fera taire notre engagement pour la planète et pour les générations futures.

Contact presse :

Direction Communication

SEA PROTECTION CONSERVATION SOCIETY

Communication@sea-protection.org.uk